

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**LE MARDI VINGT TROIS JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE
à 16 heures 30.**

A LA REQUETE DE :

La société BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2 497 718 772,00 €, dont le siège social est 16 Boulevard des Italiens à 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 662 042 449, avec service contentieux Affaires Spéciales et Recouvrement, immeuble Le Britannia, Bat A, 20 Boulevard Eugène Deruelle, CS 23767 à 69432 LYON CEDEX 03, représentée par le Président de son Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de Maître Yannick GAY Avocat associé au Barreau du Jura y demeurant 11 rue Pierre Vernier à 39100 DOLE

Et ayant pour avocat plaidant Maître Frédéric ALLEAUME avocat associé de la SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocat associé au Barreau de LYON y demeurant Le Britannia - Bâtiment A - 20 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON.

EN VERTU :

La copie en due forme exécutoire d'un acte reçu le 04 septembre 2018 par Maître Claire-Lise LOCURCIO, Notaire titulaire d'un Office notarial à DOLE (39100) contenant :

- 1) VENTE par [REDACTED] des biens et droits immobiliers présentement saisis.
- 2) PRÊT HABITAT TAUX FIXE 11⁰⁶10512/62 par la BNP PARIBAS à [REDACTED] d'un montant de 105 000,00 € remboursable en 180 échéances mensuelles

d'amortissement de 675,55 € assurance comprise au taux conventionnel de 1,54% et taux annuel effectif global de 1,83%.

3) PRÊT HABITAT TAUX FIXE 11⁰610511/65 par la BNP PARIBAS à [REDACTED] d'un montant de 115 000,00 € remboursable en 240 échéances mensuelles d'amortissement de 432,21 € assurance comprise au taux conventionnel de 1,54% sur 180 échéances mensuelles et 1 115,11 € assurance comprise au taux conventionnel de 1,85% sur 60 échéances mensuelles et taux annuel effectif global de 2,11 %.

4) PRIVILEGES DE PRÊTEUR DE DENIERS au bénéfice de la BNP PARIBAS par [REDACTED] sur les biens et droits immobiliers présentement saisis publiés au Service de la Publicité Foncière de LONS LE SAUNIER le 03/10/2018 Volume 3904P01 2018 V n° 2187 et n°2188.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré le 14 JUIN 2024.

- Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté à l'adresse suivante :

35 B rue de GEVRY à 39500 MOLAY

Afin de procéder à l'établissement du procès-verbal de description des biens cadastrés SECTION ZB N°187, pour 09a58ca.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée, Sylvie GONDCAILLE, Commissaire de Justice, membre de la SAS ACTIO, titulaire d'un office de Commissaires de Justice, 31 route de Villeneuve à ARBOIS,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :

35 B Rue de GEVRY

39500 MOLAY

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Précédemment j'avais contacté [REDACTED], gérante avec qui nous avons convenu d'un rendez-vous ce jour.

Sur place je suis reçue par [REDACTED] en l'absence de [REDACTED]

Je suis accompagnée de M. HUTEAU Thierry du CABINET VEREX chargé d'établir les diagnostics obligatoires.

M.EUSCHI accepte que nous rentrions afin d'établir le présent procès-verbal de description.



Généralités :

Ce dernier m'indique que l'année de construction de la maison est de 1990.

La maison est actuellement, occupée par [REDACTED], ses parents, dont son père retraité.

Il me précise, qu'ils ont passé un mandat de vente avec la Société ÉRA à DOLE, avec mandat unique à 255000 euros.

Le Chauffage est un chauffage au sol au rez de chaussée avec un poêle à granulés et des convecteurs.

Le chauffage au sol est électrique.

A l'étage présence de convecteurs électriques.

La maison est agrémentée de volets bois type persienne.

L'ensemble des huisseries sont des huisseries double vitrage bois

1- Entrée :

On pénètre au moyen d'une porte bois directement dans un petit hall.

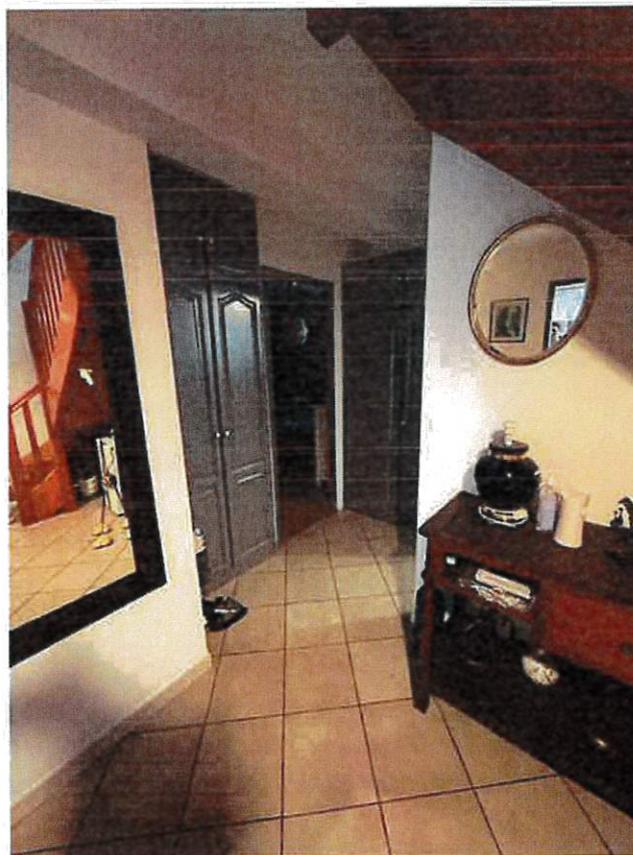
Le sol est carrelé, le plafond peint et les murs tapissés.

Présence d'un convecteur.

2 placards muraux se trouvent dans ce hall.

Une porte donne également dans la salle à manger.

Dans ce hall se trouve l'escalier bois qui mène à l'étage.



1.



2.



3.

2- Toilette :

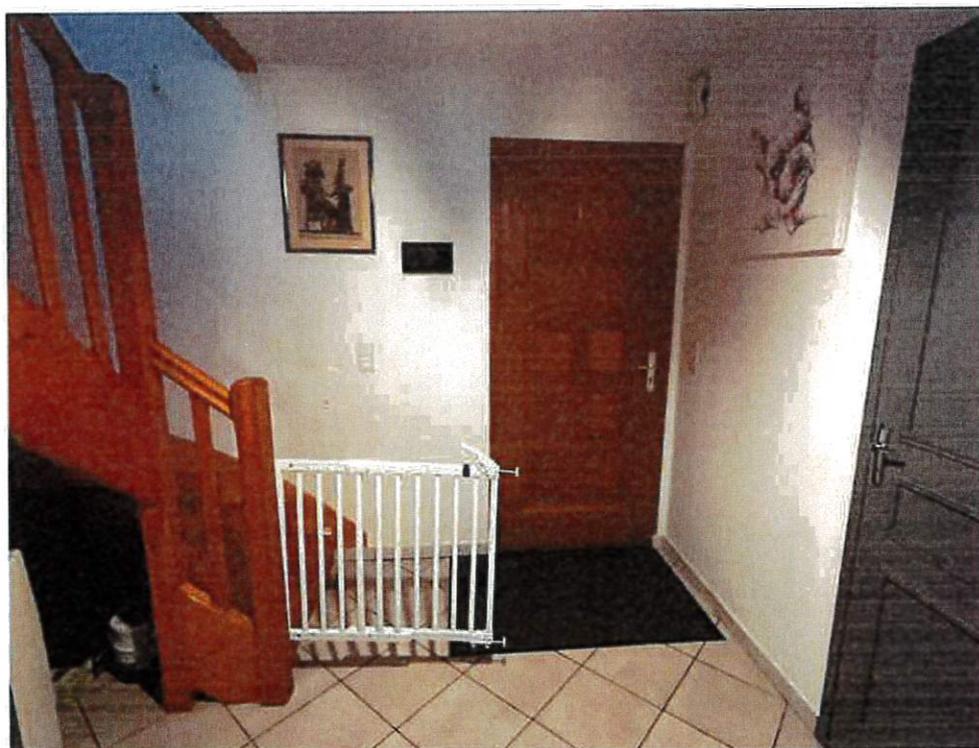
Sol carrelé, mur recouvert de faïence du sol au plafond

Présence d'un lave main.

Espace éclairé au moyen d'une fenêtre un vantail agrémenté de verre dormant.



1.



2.

3- Chambre rez de chaussée :

Sol parquet flottant, murs tapissés, plafond peint, pièce éclairée au moyen d'une fenêtre donnant sur le chemin d'accès au portail.

Présence d'un grand placard avec aménagement et rangement, porte coulissante en 3 parties dont l'une avec miroir.

En fond de pièce se trouve une salle de douche avec douche italienne et vasque intégrée dans un meuble.

Une fenêtre un vantail verre dormant éclaire la pièce, sol carrelé, murs recouverts de faïence, présence d'un chauffage d'appoint.



1.



2.

4- - 2 -ème chambre :

Au sol, un parquet flottant, et présence d'un grand placard agrémenté de 4 portes
Murs tapissés, une fenêtre éclaire la pièce et présence d'un un convecteur.



1.

5- Pièce de vie :

Dans cette pièce, se trouve l'espace cuisine, qui comporte des meubles hauts et bas bois

Je note : -un four microondes de marque VALBERG

-Un Four de marque SIEMENS

-Un évier 2 bacs en résine

-Une plaque à induction

-Un lave-vaisselle SIEMENS

-Une Hotte

Présence d'un plan de travail en béton ciré avec crédence également en béton ciré

Une fenêtre et une baie vitrée donnant sur la terrasse extérieure se trouvent dans cet espace.

La cuisine est séparée du salon par un muret.



1.



2.



3.

Espace salon :

Sol carrelé, les murs sont peints, avec un enduit et tapisserie.

Un pan de mur est recouvert de parement aspect brique.

Une baie vitrée coulissante éclaire la pièce.

Le plafond est recouvert de frissette ainsi qu'un pan de mur, se trouvant au niveau de la mezzanine.



1.



2.



3.

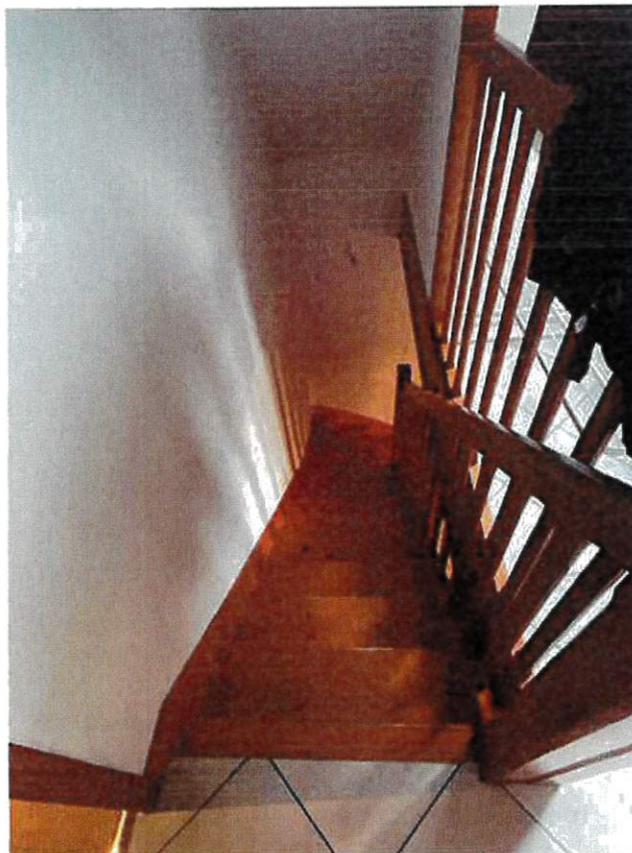
Le salon avec vue sur la mezzanine de l'étage.

6- Etage :

Présence d'une montée d'escalier bois, avec murs recouverts de toile de verre.



1.

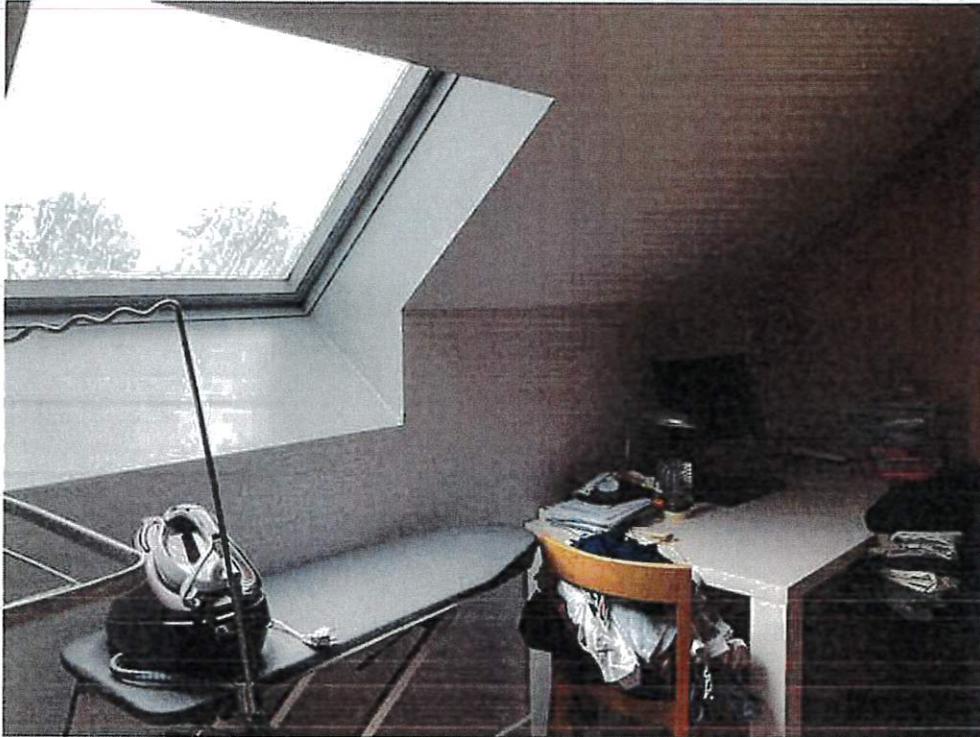


2.

Mezzanine :

Sol carrelé, espace éclairé au moyen d'un velux, mur recouvert de toile de verre.

Un pan de mur est recouvert de lambris, présence d'une barrière bois



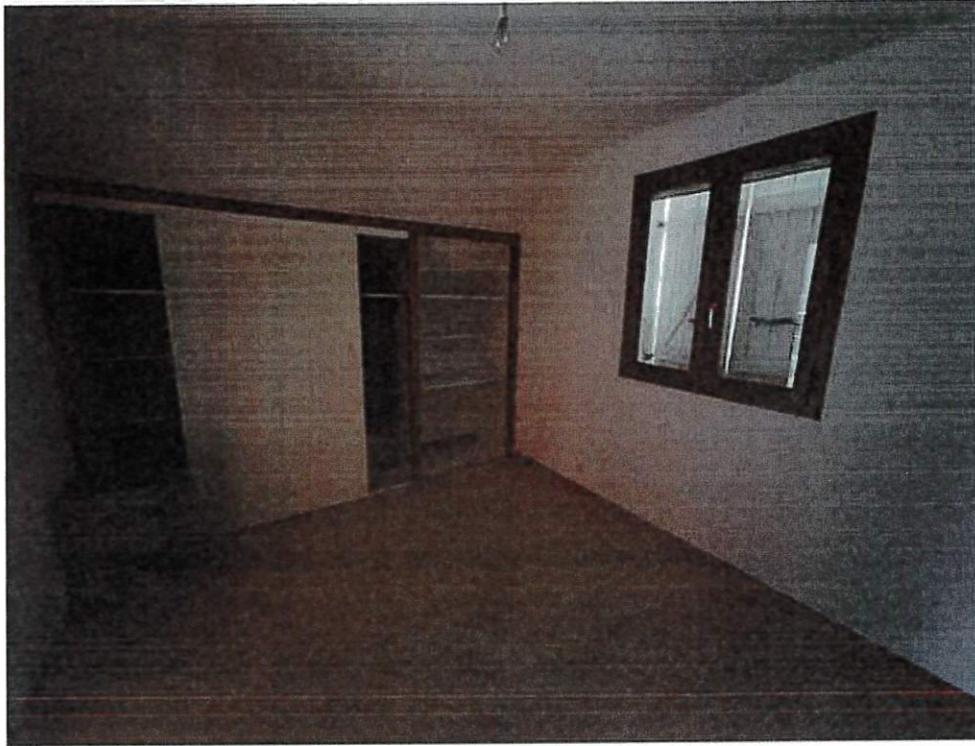
1.



2.

- **1^{ère} Chambre :**

Sol avec parquet flottant, pièce éclairée au moyen d'une fenêtre, présence d'un aménagement de placard sur un pan de mur, avec portes style KZ.



1.



2.

- **2^{ème} Chambre :**

Sol parquet flottant, murs tapissés et plaques de lambris au plafond.

Présence d'une fenêtre et un aménagement de placard.



1.

- **Salle de bains :**

Sol carrelé, murs recouverts de lambris, de faïence, et tapisserie.

Un velux éclaire la pièce, qui comporte, une toilette, une douche et une vasque sur meuble.



1.



2.

7- Garage :

On peut y accéder depuis le salon.

Au sol, une dalle béton, pour la partie buanderie, avec une fenêtre un vantail, les murs sont à l'état brut et placo sur d'autres pans.

Présence d'un point d'eau avec un évier inox.



1



2.

- **Partie garage :**

Le garage est agrémenté de 2 portes basculantes électriques.

Dalle béton au sol et murs recouverts de plaque OSB.



1.



2.

8- Terrasse extérieure :

La terrasse est recouverte de dalles béton, et on peut y accéder depuis la cuisine ou le salon.



1. Terrasse côté salon



2. en fond porte de la cuisine.



3.vue depuis la porte du salon

Concernant les extérieurs :

Maison clôturée, avec portail, portillon et grillage, propriété arborée.

Une terrasse dalle béton, d'une surface de 75 m² mesurée ce jour.



1.



2.en fond portillon d'entrée sur chemin



3.

Partie de la propriété située devant l'entrée de la maison et donnant sur la rue de GEVRY.



4.



5.



6.Face avant avec porte d'entrée.



7.



8.



9.

Partie située à l'arrière de la propriété.

Il m'est précisé par les parties présentes que la partie terrain située en fond de propriété appartient en propre à M. EUSCHI père.

La limite de la propriété concernée par la procédure, me précise M. Nicolas EUSCHI se trouve au niveau du cabanon métallique.



10.



11.



12.



13.

Chemin d'accès au portail, situé en partie droite de la propriété, accès depuis la rue de GEVRY.



14.

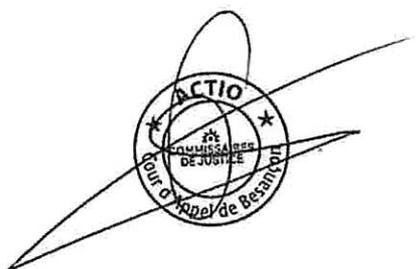
oOo

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 23.07.2024 à 16h30 pour se terminer le 23.07.2024 à 18h30 soit pour une durée totale de 2h00.

ME GONDCAILLE



Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	219,10 €
Vacation ½ heure supplémentaire 74.40	148,80 €
Sous total HT	367,90€
TVA à 20%	73,58 €
TOTAL TTC	441,48 €